



Adresse postale :
C.P. 897
Hamilton (Ont.) L8N 3P6
www.hamilton.ca

Services de santé publique, EW&CDC
110, rue King Ouest, 2^e étage, Hamilton (Ont.) L8P 4S6
Téléphone : (905) 546-2063 Téléc. : (905) 546-4078

Hamilton

Ville de Hamilton – Exploitation des centres de garde d'enfants pendant la COVID-19

Exigences accrues en matière de nettoyage et de désinfection

Les produits nettoyants et désinfectants couramment utilisés sont efficaces contre le virus qui cause la COVID-19. Dans le but de prévenir la propagation des maladies respiratoires, y compris la COVID-19, les services de garde agréés devront maintenir leur routine de nettoyage et de désinfection, assurant un nettoyage et une désinfection accrues des surfaces et des jouets fréquemment touchés et des jouets portés à la bouche.

On trouvera de plus amples renseignements sur les exigences du nettoyage de routine et des recommandations en matière d'établissement du calendrier dans le document intitulé [Directives sur la prévention des infections destinées aux centres de garde d'enfants](#) (en anglais seulement) de la Ville de Hamilton.

Tous les produits, y compris les nettoyants et les désinfectants, doivent être étiquetés et gardés hors de la portée des enfants, et doivent comprendre des fiches signalétiques (FS) qui sont à jour et rangées dans le classeur du SIMDUT sur place. Chaque salle de classe et toutes les toilettes devraient avoir leurs propres détergents et désinfectants désignés.

Nettoyage : effectué avec du savon et de l'eau afin d'éliminer la saleté et la graisse qui peuvent cacher les germes et les protéger contre les désinfectants. Le nettoyage avec de l'eau et du savon permet également de réduire considérablement le nombre de germes pouvant se trouver sur les surfaces.

Désinfection : après le nettoyage, une solution désinfectante éliminera la plupart des germes qui restent. Un calendrier de nettoyage et de désinfection de routine est nécessaire pour s'assurer que ces tâches sont accomplies (une liste de vérification est utile).

Sélection des produits désinfectants

C'est important de choisir un désinfectant approuvé ayant un numéro d'identification du médicament (DIN). Le produit doit convenir à la surface sur laquelle il est utilisé, et le temps de contact (durée pendant laquelle la surface reste humide) doit être réalisable. Santé publique recommande un produit ayant un temps de contact plus court de 1 à 3 minutes.

Tenue de dossiers

Le service de garde d'enfants doit produire un calendrier de nettoyage et de désinfection précis pour chaque groupe, les toilettes, la cuisine, les aires communes, les aires de jeu à l'intérieur/l'extérieur et d'autres aires accessibles pour le programme.

Un registre de nettoyage et de désinfection doit être utilisé pour suivre les calendriers

de nettoyage (à l'intérieur et à l'extérieur) et en rendre compte).

Le service de garde d'enfants doit désigner des membres du personnel pour le nettoyage et la désinfection. Ces personnes seront responsables de tenir des registres de nettoyage et de désinfection, lesquels devraient inclure la date, l'heure, le produit utilisé, le nom du membre du personnel responsable, etc.

Hausse des fréquences de nettoyage :

Jouets et jeux modulaires :

Les jeux modulaires ne peuvent être utilisés que par un seul groupe à la fois. Ils doivent être nettoyés et désinfectés entre chacun des groupes. L'exploitant du centre de garde d'enfants doit déterminer le produit qui sera utilisé pour nettoyer et désinfecter les jeux modulaires.

Les mesures accrues en matière de nettoyage ci-après doivent être suivies :

- Augmenter la fréquence de nettoyage et de désinfection, c'est-à-dire quotidiennement au lieu d'hebdomadairement. Prière de consulter la page 17 du document intitulé : « Infection Control Guidelines for Child Care Centres ».
- Avoir des jouets et de l'équipement désignés pour chaque salle/groupe. S'ils sont partagés, il faut les nettoyer et les désinfecter tout au moins entre chacun des groupes.
- Tous les jouets portés à la bouche doivent être nettoyés et désinfectés immédiatement après chaque utilisation. Après la désinfection, les jouets doivent être rincés avec de l'eau potable avant d'être remis avec les autres jouets.
- Les jouets et les objets en tissu qui ne peuvent tolérer un nettoyage régulier et une désinfection ne doivent pas être utilisés.
- Les jeux sensoriels à l'intérieur/l'extérieur sont déconseillés, à moins que les objets soient à usage unique et dédiés à un seul enfant (p. ex. bac à sable, table d'eau, etc.).

Toilettes :

- Un seul groupe à la fois devrait avoir accès aux toilettes. Il est recommandé que les installations soient nettoyées entre chaque utilisation, surtout si différents groupes utilisent les mêmes toilettes.

Programmes avant et après l'école :

Les conseils scolaires sont tenus de nettoyer et de désinfecter les salles de classe à la fin du programme de base de jour et avant le début du programme avant et après l'école.

Nourriture

Les titulaires de permis devraient revoir les procédures de repas pour s'assurer qu'il n'y a pas de buffets et de plats communs aux heures des repas.

- La nourriture doit être servie avec des ustensiles.

- Chaque enfant doit recevoir une portion individuelle.
- Aucun objet ne doit être partagé (cuillère de service, salière, etc.).

Aucun aliment ne devrait être fourni par la famille/en-dehors des repas réguliers du programme (sauf en cas de nécessité et si des précautions spéciales doivent être prises pour manipuler et servir la nourriture).

Veiller à ce que les membres du personnel adoptent une bonne hygiène des mains lorsqu'ils préparent les aliments, et à ce que tous se lavent les mains avant et après les repas. Dans la mesure du possible, les enfants devraient pratiquer la distanciation physique pendant les repas.

Aires fréquemment touchées :

- Les surfaces fréquemment touchées, comme les poignées de porte, les mains courantes, les boutons de porte, les boutons-poussoirs des fontaines d'eau, les interrupteurs, la surface des tables, les dispositifs électroniques, les chasses d'eau, les poignées de robinet, etc., devraient être nettoyées et désinfectées au moins deux fois par jour et plus souvent, suivant les besoins.
- Le personnel doit respecter les étapes du changement de couche et d'utilisation de la toilette et veiller à un nettoyage et une désinfection appropriés entre les changements de couche ou l'utilisation de la toilette.

Pour obtenir un complément d'information sur le nettoyage et la désinfection, consulter le site Web de Santé publique Ontario à <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet-covid-19-environmental-cleaning.pdf?la=fr>